



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE

Ambroisie :

Mobiliser et informer en Bourgogne-Franche-Comté

Contact presse

Lauranne Cournault
Tél : 03 80 41 99 94
Mél : lauranne.cournault@ars.sante.fr

ARS Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason 2 place des Savoirs
21035 Dijon Cedex

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté s'engage aux côtés de plusieurs partenaires dans la lutte contre l'ambroisie

Dans le cadre des journées de lutte contre l'ambroisie (du 15 au 30 juin cette année), les acteurs de Bourgogne-Franche-Comté se mobilisent contre cette plante invasive. Des actions sont conduites à différentes échelles (agricoles, communales ou à proximité des infrastructures telles que les voies ferrées ou navigables, les autoroutes, etc.)

Des journées d'information avec sortie sur le terrain se tiennent samedi 12 juin, à Poligny* et jeudi 24 juin à Beaune.** Ces journées s'adressent à tous, notamment les collectivités locales, les associations et la population.

Au programme : la reconnaissance de la plante, les actions de prévention ou de lutte.

D'autres événements auront lieu pendant la saison estivale, pour en savoir consultez le site de la FREDON : <https://fredon.fr/bourgogne-franche-comte/actualites/evenements-ambroisie-avec-lars>

Pourquoi lutter contre l'ambroisie ?

Très envahissante, l'ambroisie est en pleine progression dans notre région (voir aussi carte ci-dessous). Elle colonise tous les milieux et se propage essentiellement du fait des activités humaines : chantiers, déplacements de terre, de matériaux... Les localisations se retrouvent principalement sur les accotements routiers et les parcelles agricoles.

Le nombre de personnes sensibles croît en fonction de l'importance de l'exposition.

L'objectif de la lutte est donc de réduire l'exposition aux pollens par l'élimination de la plante et par la prévention de la dissémination de graines.

Comment lutter contre l'ambroisie ?

Les 8 départements de la région disposent d'arrêtés préfectoraux imposant les mesures à mettre en œuvre pour prévenir son apparition et lutter contre sa prolifération.

- **Les préfets de département** arrêtent les mesures à mettre en œuvre sur leur territoire en fonction du contexte local, et notamment du niveau de présence des ambrosies et du type de milieux infestés (sols agricoles, bords de route, zones de chantier, terrains de particuliers...);
- **Les collectivités territoriales** peuvent participer à la mise en œuvre des mesures définies par le préfet, notamment en désignant un ou plusieurs référents territoriaux dont le rôle est, en particulier, de repérer la présence de ces espèces, de participer à leur surveillance et d'informer les personnes concernées des mesures de lutte pouvant être appliquées sur leurs terrains ;
- **Chaque particulier ou chaque entreprise privée** est susceptible d'être concerné pour mettre en œuvre des mesures permettant de lutter contre cette infestation (arrachage de pieds d'ambroisie, etc.)

Contact presse

Lauranne Cournault
Tél : 03 80 41 99 94
Mél : lauranne.cournault@ars.sante.fr

ARS Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason 2 place des Savoirs
21035 Dijon Cedex

***Journée d'information à POLIGNY le samedi 12 juin 2021 de 9h à 12h00**
Rendez-vous sur le Parking Intermarché
N83
39800 POLIGNY *

**** Journée d'information à BEAUNE le mardi 24 juin 2021 de 14h à 17h**
Rendez-vous sur le parking de la FREDON
1, rue Jean Baptiste Gambut
21200 BEAUNE **

L'ambroisie : une plante invasive et allergisante

L'ambroisie est une plante annuelle envahissante dont le pollen est à l'origine de fortes réactions allergiques.

L'allergie à l'ambroisie apparaît après plusieurs années d'exposition à son pollen.

Quelques grains de pollens par mètre cube d'air sont suffisants pour déclencher des manifestations allergiques : rhinites, conjonctivites, trachéites, avec, dans 50% des cas, l'apparition de l'asthme ou son aggravation.

En Auvergne-Rhône-Alpes, région française la plus touchée, la fréquence de l'allergie à l'ambroisie est estimée à 13%, atteignant 21% dans les zones les plus exposées.

Le pic de pollinisation à la fin du mois d'août voire au mois de septembre.

Répartition de l'ambroisie en Bourgogne-Franche-Comté : vers une installation durable

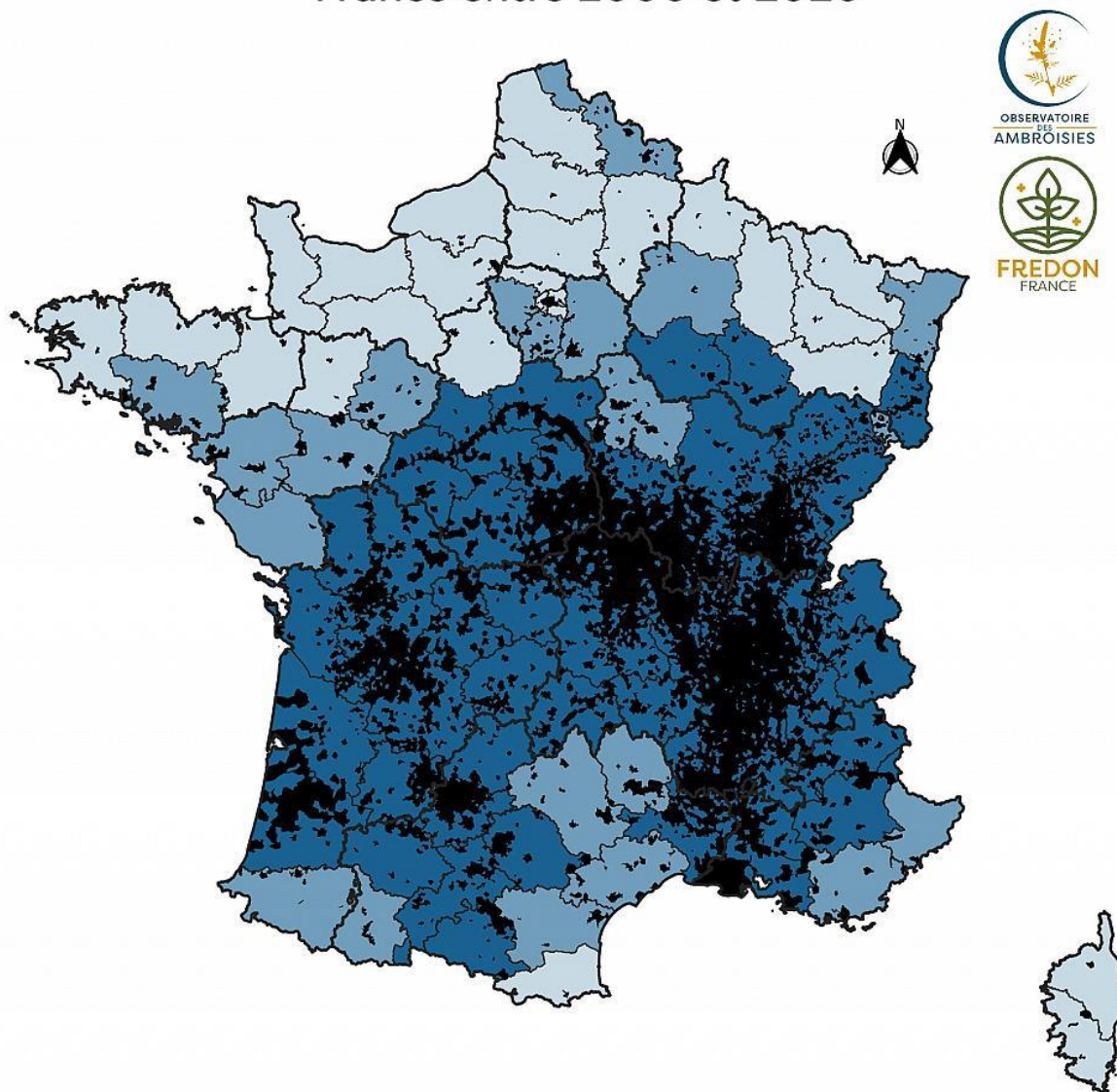
L'ambroisie s'installe durablement en Bourgogne Franche-Comté : depuis l'Ain et la Saône-et-Loire, l'expansion de l'ambroisie est très active de « proche en proche » vers l'Est et le Nord. Des apparitions sporadiques sont également notées. Les départements de la Nièvre et de la Saône-et-Loire sont les plus touchés de la région suivis du département du Jura. Les autres départements sont situés sur un front de colonisation.

Contact presse

Lauranne Courmault
Tél : 03 80 41 99 94
Mél : lauranne.courmault@ars.sante.fr

ARS Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason 2 place des Savoirs
21035 Dijon Cedex

Etat des connaissances sur la répartition de l'Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) en France entre 2000 et 2020



□ Régions

■ Communes dans lesquelles il y a eu au moins un signalement

Nombre de commune(s) dans lesquelles il y a eu au moins un signalement, par département

□ 0 - 10

■ 11 - 50

■ 51 et plus

Carte réalisée par l'Observatoire des ambroisies - FREDON France - avril 2020.

Les zones définies représentent, par département, le nombre de communes dans lesquelles il y a eu au moins un signalement d'Ambroisie à feuilles d'armoise.

Sources des données : plateforme de signalement ambroisie Atlasanté, réseau des Conservatoires botaniques nationaux et partenaires, réseau FREDON, réseau des CPIE.

Contact presse

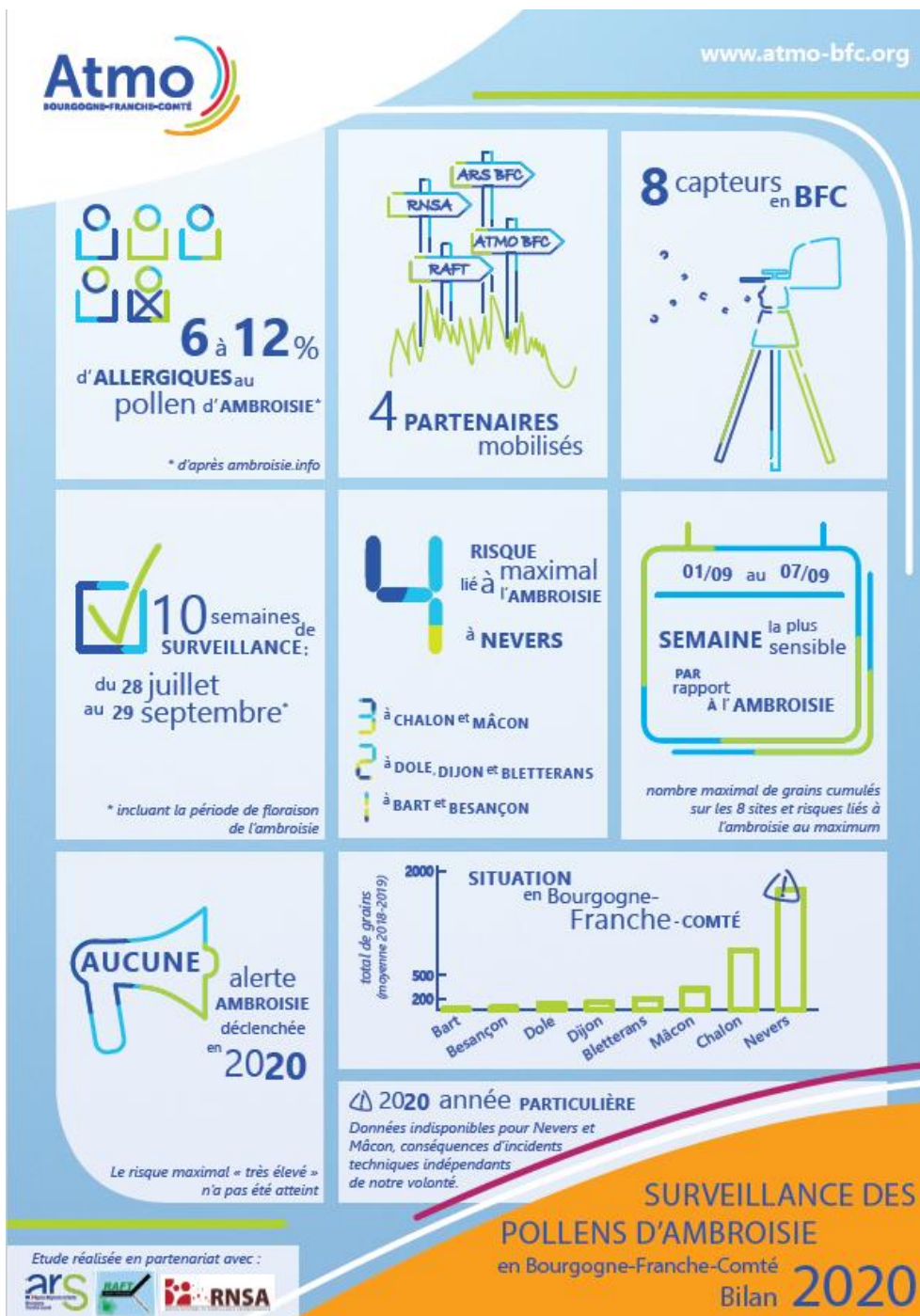
Lauranne Courmault
Tél : 03 80 41 99 94
Mél : lauranne.courmault@ars.sante.fr

ARS Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason 2 place des Savoirs
21035 Dijon Cedex

Surveillance des pollens dans l'air

La surveillance des pollens dans l'air est assurée par l'association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air ATMO Bourgogne-Franche Comté, en lien avec le réseau national de surveillance agrobiologique (RNSA) au moyen d'un réseau de capteurs. Lorsque le Risque Allergique d'Exposition au Pollen (RAEP) dépasse la valeur de 3, les personnes allergiques peuvent déclencher des symptômes.

La répartition du Risque allergique d'exposition au pollen figure ci-dessous. La Nièvre est le département le plus impacté.



Contact presse

Lauranne Cournault
Tél : 03 80 41 99 94
Mél : lauranne.cournault@ars.sante.fr

ARS Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason 2 place des Savoirs
21035 Dijon Cedex

COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?

1 SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE
Grâce à votre smartphone ou sur le site
[SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR](https://www.signalement-ambroisie.fr)

2 VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU
PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE

3 IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE
POUR ÉLIMINER L'AMBROISIE



Trois modes de signalement possibles :

- Sur internet : <https://www.signalement-ambroisie.fr/>
- Par mail : contact@signalement-ambroisie.fr
- Par téléphone : [0 972 376 888](tel:0972376888)

Contact presse

Lauranneournault
Tél : 03 80 41 99 94
Mél : lauranne.ournault@ars.sante.fr

ARS Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason 2 place des Savoirs
21035 Dijon Cedex